VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

POUDRE BLANCHE

Par Profil supprimé Postée le 29/01/2012 19:16

Bonjour. Je viens a vous car j'ai quelques doutes au sujet de mon amie. Cela fait 6 mois que nous sommes ensemble et tout ce passe au mieux. Seulement ces dernieres temps, je la trouve un peu bizare. Quelques fois quand je rentre sans la prévenir, je trouve qu'elle a des yeux brillant et les pupilles dilatées. Je l'ai aussi surprise plusieurs fois dans la salle de bain, enfermées, pendant 10-15 minutes. Elle a été droguée quand elle était plus jeune, mais selon ces dires, elle a tout arreter depuis qu'elle a eu ses enfants. Seulement par curiosité, j'ai jeter un oeil dans la salle de bain et j'ai trouver un sorte de poudre blanche. Je sais qu'elle prenait du crack a l'époque. Seulement moi j'y connais rien. Quand je lui demande si elle prends quelque chose, elle m'assure que non mais elle a pas l'air a l'aise du tout. Donc je souhaiterais savoir si il y'as un moyen de savoir ce qu'est cette poudre. On voit souvent a la télé des gens qui goute la poudre pour savoir si c'est de la cocaine ou ce genre de chose. J'aimerais savoir comment je peux "analyser" cette poudre pour savoir ce que c'est. Je souhaite l'aider avant tout.
Je vous remercie par avance.

Mise en ligne le 02/02/2012

Bonjour,

Il n'existe pas en France la possibilité pour une particulier de faire analyser un produit que l'on suppose être une drogue. Quant à ce que l'on peut voir à la télévision, c'est souvent de la pure fiction. Goûter cette poudre ne vous dira pas d'avantage ce qu'elle contient précisément. La seule indication que nous puissions vous donner concernant le crack puisque vous l'évoquiez, c'est qu'il ne se présente pas sous forme de poudre mais de cristaux.

Devant vos doutes et vos inquiétudes, en parler à votre amie semble la meilleure des solutions. Vous pouvez lui faire part de vos observations concernant ces choses que vous trouvez bizarres ces derniers temps. Vous pouvez également lui dire que vous avez trouvé cette poudre blanche dans la salle de bain et lui demander directement de quoi il s'agit. Bien sûr il va falloir que vous choisissiez le moment opportun pour cette discussion, mais aussi les mots et les formulations que vous allez employer. Il ne s'agit pas qu'elle se sente mise en accusation ou que l'échange vire à l'interrogatoire. Dire que l'on a recommencé à consommer, quand c'est le cas, nécessite de se sentir en confiance, non jugé, soutenu...

En fonction de l'évolution de la situation et si vous souhaitez discuter plus amplement de vos inquiétudes, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.